



COORDINATION ROUGE ET NOIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

ET APPEL URGENT POUR UNE SOLIDARITE INTERNATIONALE
POUR LA LIBERATION DES JOURNALISTES MAROCAINS OMAR
RADI ET SOULAIMAN RAISSOUNI,

ET DE TOU.TE.S LES PRISONNIER.ERE.S POLITIQUES AU
MAROC

LA COORDINATION ROUGE ET NOIRE

Confederacion General del Trabajo (CGT-E) - Espagne / Confédération Nationale du Travail (CNT-F) - France / Libertarian Syndicalist Union (ESE) - Grèce / Inicjatywa Pracownicza (IP) - Pologne / Union Sindicale Italiana (USI) - Italie / Solidaridad Obrera (SO) - Espagne / Svensk Arbetaren Centralorganisation (SAC) - Suède

www.redblack.org / redblack@redblack.org

Communiqué de presse et appel urgent à solidarité internationale

NOUS APPELONS A UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

ET DEMANDONS LA LIBÉRATION DES JOURNALISTES MAROCAINS

OMAR RADI ET SOULAIMAN RAISSOUNI,

ET DE TOU.TE.S LES PRISONNIER.ERE.S POLITIQUES AU MAROC

Les syndicats de la Coordination Rouge et Noire (CGT-E, CNT-F, ESE, IP, USI, SO, SAC), expriment leur entière solidarité aux journalistes marocains Omar Radi et Soulaïman Raïssouni, en détention provisoire depuis de longs mois sans justification, à la prison Oukacha de Casablanca.

Nous attirons l'attention des journalistes, syndicats, organisations politiques et du grand public sur la violation actuelle des droits humains au Maroc et de la répression des journalistes indépendants. La répression ces dernières années au Maroc s'est intensifiée depuis le Mouvement du 20 février en 2011, le mouvement populaire dans la région du Rif de 2016, et aussi contre toute lutte populaire à différents endroits du pays (Imider, Jerada, Zagora), en ce moment la coordination nationale des enseignants contractuels fait face à une répression brutale. En effet, il y a aujourd'hui plus de 600 prisonniers politiques au Maroc, et les intimidations, harcèlements et poursuites se multiplient. Les militants des droits humains, les manifestants, les syndicalistes et les journalistes sont directement visés.

Au Maroc, les journalistes (et pas seulement) font face à un système répressif : **une surveillance rapprochée et systématique, certains sujets d'investigations sont très risqués et représentent des lignes rouges à ne pas franchir** : la corruption de la classe dirigeante, le roi, le Sahara Occidental, et désormais aussi les services de renseignement. Le risque c'est de lourdes poursuites : accusation pour diffamation, atteinte à la sacralité du roi, atteinte à représentant de l'autorité publique, atteinte à la sécurité de l'État. Avec des peines qui peuvent être de dizaines d'années de prison ferme. La couverture de mouvements sociaux représente également un risque d'être une cible directe. Nous pensons à **Hamid El Mahdaoui, Abdelali Houd, Mohamed El Asrihi, Rabia El Ablak, Hussein El Idrissi, Foued Essaidi, Jawad El Sabiry** qui ont été emprisonnés pour informer sur le mouvement du Hirak du Rif.

Nous dénonçons les méthodes du pouvoir marocain de porter des accusations abusives pour salir les journalistes et qui se soldent par de lourdes peines : instrumentalisation des questions liées au terrorisme, les accusations d'espionnage, accusation de blanchiment d'argent, ou dernièrement une instrumentalisation des luttes contre les violences faites aux femmes et sexistes, et des luttes des personnes LGBT, ainsi que les questions de « moeurs », à des fins de répression politique. On pense aux cas récents des journalistes **Hajar Raïssouni, Taoufik Bouachrine, Soulaïman Raïssouni, Omar Radi, et Hicham Mansouri** il y a quelques années.

Nous dénonçons la presse de diffamation qui sert la monarchie et participe activement à la répression.

Nous dénonçons les condamnations récentes des journalistes **Maati Monjib, Abdessamad Aït Aïcha, Hisham Khrinchi, Mohamed Sber, Rachid Tarik Maria Moukrim** accusés d'atteinte à la sécurité intérieure de l'État, (avec un an de prison ferme pour certains), sans même ouverture de leur procès reporté depuis 2015.

Le harcèlement judiciaire est un outil du régime, il utilise des méthodes d'usure bien connues : poursuites avec des audiences de procès reportées, des détentions provisoires avec des reports de procès interminables aussi. Les autorités pratiquent souvent des pressions mafieuses via menaces des proches et familles, ou encore des chantages, division des soutiens. Les tentatives de corruption sont très courantes. Cette répression conduit à la fermeture régulière d'organes de presse. Pour les journalistes sahraouis dans les territoires occupés du Sahara Occidental la répression est aussi importante mais en plus ils font face à la réalité de l'occupation coloniale, nous pensons à **Mohamed Lamin Haddi**.

La fureur répressive des autorités marocaines se poursuit via son outil judiciaire !

L'utilisation de peines extrêmement lourdes attribuées sans preuve (comme les prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, les prisonniers du mouvement du Hirak du Rif); la **cybersurveillance** avec des condamnations à des mois de prison ferme pour simple publication de tweet, partage de vidéo sur réseaux sociaux, expression face à la précarité, la répression, la corruption. Il y a souvent un **non respect des droits basiques de la défense des accusés, et des procédures judiciaires. Des condamnations sans même information à la défense de la tenue d'un procès. De fausses victimes présentées dans des procédures pénales,** avec même pression et menaces sur des personnes. Ou encore le **passage d'un statut de témoin à celui d'accusé comme pour le journaliste Imad Stitou,** seul témoin dans la défense de Omar Radi concernant l'accusation de viol ; accusé d'« atteinte à la pudeur et complicité de viol » sans que la personne qui a porté plainte ne l'ait même désigné. **Les juges vont même jusqu'à l'expulsion du Tribunal, voire du territoire, d'avocats de prisonniers politiques. Les conditions de détention sont aussi très difficiles.** Refus de liberté provisoire sans raison, placements en isolement durant des mois et des années, sans visite, limitation de courrier, limitation des appels téléphoniques, aucun soin médical adapté, humiliations. La torture physique est toujours pratiquée au Maroc avec pour certains détenus des séquelles à vie, voire la mort. Le Maroc a d'ailleurs été condamné en 2016 par le comité de l'ONU contre la torture dans le dossier du prisonnier politique sahraoui **Naama Asfari**.

**Face à cela, seule la lutte et la mobilisation payent,
nous appelons à une solidarité internationale
pour la libération des prisonnier.e.s politiques au Maroc !**

Les grèves de la faim ont toujours été l'un des derniers moyens de contestation et de mobilisation collective derrière les barreaux. Nous sommes solidaires des prisonnier.e.s politiques au Maroc qui ont mené des grèves de la faim, qu'ils soient étudiants, syndicalistes, manifestants arrêtés, youtubeurs, les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, les prisonniers politiques rifains, Maati Monjib et Chafik Omerani avant leur libération, et aujourd'hui Omar Radi, Soleiman Raïssouni.

Chafik Omerani, Youtubeur arrêté début février 2021, condamné fin mars à 3 mois de prison a été libéré ce 6 mai après presque 90 jours de grève de la faim.

Mohamed Boutaam, journaliste, était en grève de la faim depuis son arrestation le 4 mai. Il travaillait sur des dossiers de corruption. Il vient d'être acquitté par le tribunal de Tiznit ce 10 mai.

Soulaiman Raïssouni est en grève de la faim depuis le 8 avril dernier, plus d'un mois, demande sa liberté provisoire dans l'attente de son procès. Son état de santé est très critique, et il a perdu plus de 25kg.

Omar Radi était en grève de la faim depuis le 9 avril, grève suspendue temporairement le 30 avril dernier à son 22eme jour, pour des raisons graves de santé. Il demande aussi sa liberté provisoire dans l'attente de son procès.

Aucun d'eux n'a de soins médicaux adaptés.

Omar Radi a refusé l'audience de son procès du 27 avril : audience imposée à distance en visioconférence, seul, depuis la prison, et non au Tribunal aux côtés de ses avocats et ses proches. Ce qui est d'ailleurs contraire au code de procédure pénal. Audience reportée au 18 mai, même jour que l'audience de Soulaiman Raïssouni. Ils ont tous les deux les mêmes avocats. Placer les deux audiences le même jour est une intimidation. Nous soutenons entièrement Omar Radi, Soulaiman Raïssouni, et exigeons leur libération immédiate, sans condition. Ils demandent des procès équitables.

Nous appelons à une mobilisation internationale pour briser le black-out médiatique sur la situation actuelle au Maroc dont nos camarades, collègues et le peuple marocain sont victimes dans leur lutte pour la justice sociale, contre la dictature, la répression et la torture systématique, les procès politiques, la précarité et l'exploitation.

La Coordination Rouge et Noir dénonce les entraves à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, mais aussi le verrouillage actuel des libertés politiques, syndicales et associatives qui s'opèrent au Maroc.

La Coordination Rouge et Noir exige la libération immédiate d'Omar Radi, de Soulaiman Raïssouni et de tou.te.s les prisonnier.ere.s politiques dans les prisons marocaines, et exige également le rejet immédiat des charges retenues contre eux !

Nous appelons les organisations syndicales et politiques, les associations et camarades à exprimer leur soutien en envoyant massivement un courrier par mail aux autorités marocaines (exemple de lettre ci-dessous avec contacts) demandant la libération d'Omar Radi, de Soulaiman Raïssouni et de tou.te.s les prisonnier.ere.s politiques.

Un coup porté contre l'un d'entre nous est un coup contre nous tous!

Solidarité internationale!

#FreeKoulchi

La coordination Rouge et Noire,
Confederation General del Trabajo (CGT-E) - Espagne
Confédération Nationale du Travail (CNT-F) – France
Libertarian Syndicalist Union (ESE) - Grèce
Inicjatywa Pracownicza (IP) - Pologne
Union Sindicale Italiana (USI) -Italie
Solidaridad Obrera (SO) – Espagne
Svensk Arbetaren Centralorganisation (SAC) – Suède.

Exemple de MODELE DE LETTRE A ENVOYER AUX AUTORITES MAROCAINES :

→ objet du mail: URGENT Libération immédiate pour Omar Radi, Soulayman Raïssouni et tous les prisonnier.e.s politiques au Maroc !

→ texte : « (... Ville, Pays)
Le .../.../ 2021
(... Nom personnel ou organisation)

Madame, monsieur,

Nous demandons la libération immédiate des journalistes Omar Radi et Soulayman Raïssouni en détention provisoire depuis de très longs mois sans aucune justification à la prison de Oukacha à Casablanca.

Nous dénonçons leur placement en isolement et les restrictions qu'ils subissent, de même nous dénonçons fermement le refus de la part de vos autorités pour qu'ils bénéficient de soins adaptés et décents, d'autant plus depuis le début de leur grève de la faim et les conséquences de santé qui sont directement de votre responsabilité.

Nous dénonçons la justice marocaine qui poursuit, enferme, condamne à de lourdes peines des défenseurs des droits humains, journalistes, étudiants, syndicalistes, enseignants, youtubeurs, habitants, lycéens qui osent s'organiser ou s'exprimer. Cette justice est l'administration directe de cette monarchie qui broie tout sur son passage.

Nous exprimons toute notre solidarité aux journalistes qui subissent de lourds chefs d'accusation de la part de vos autorités, dont pour avoir simplement participé à la défense d'un journalisme d'investigation libre et indépendant.

Nous dénonçons les entraves contre les libertés de la presse et d'expression, ainsi que les atteintes aux libertés politiques, syndicales et d'associations aujourd'hui au Maroc.

Nous exigeons la libération de tou.te.s les prisonnier.ère.s politiques détenu.e.s dans les geôles marocaines qui représentent plus de 600 personnes, et demandons l'annulation des poursuites à leur encontre !

Liberté pour tou.te.s les prisonnier.e.s politiques au Maroc !

Ni oubli, Ni pardon ! »

CONTACTS DES AUTORITES MAROCAINES :

→ pour un copier-coller simple des contacts mails répertoriés ci-dessous :

ministere@maec.gov.ma, ccdhdh@ccdhdh.org.ma, cndhdh@cndhdh.org.ma, contact@didh.gov.ma, morocco@telia.com, athens@embassyofmorocco.gr, correo@embajada-marruecos.es, ambmaroccoroma@maec.gov.ma, info@moroccoembassy.pl, mission.maroc@ties.itu.int, mission.maroc@skynet.be, info@amb-maroc.fr, cons.bastia@maec.gov.ma, consumab2@wanadoo.fr, cgmarmoc.colombes@gmail.com, cgrm.dijon@maec.gov.ma, consumalille@maec.gov.ma, cons.mars@wanadoo.fr, consumamontp@wanadoo.fr, consulatoreans@maec.gov.ma, cgm.orly@maec.gov.ma

Saad-Eddine El Othmani, Chef du gouvernement du Royaume du Maroc

Fax : +212 53 7771010 ; Twitter : @ChefGov_ma

Ministre des affaires étrangères et de la co-opération : ministere@maec.gov.ma

Ministre de la justice : ccdhdh@ccdhdh.org.ma

Mme Amina BOUAYACH, Pdte Conseil national des droits de l'Homme : cndhdh@cndhdh.org.ma

Monsieur Mustapha Ramid, Ministre d'État chargé des droits de l'Homme : contact@didh.gov.ma

En Europe :

Ambassade du maroc à stochkolm – Sweden: morocco@telia.com

Ambassade du maroc en grèce : athens@embassyofmorocco.gr

Embajada del Reino de Marruecos en España : correo@embajada-marruecos.es

Ambasciata del Regno del Marocco - Italia: ambmaroccoroma@maec.gov.ma

Ambassade Maroc à Varsovie – Poland : info@moroccoembassy.pl

Représentant Permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse : mission.maroc@ties.itu.int

Ambassadeur Mission du Maroc auprès de l'Union européenne : mission.maroc@skynet.be

En France :

Ambassade du Maroc Paris : info@amb-maroc.fr

Consulat Général Bastia : cons.bastia@maec.gov.ma

Consulat Général Bordeaux : consumab2@wanadoo.fr

Consulat Général Colombes : cgmarmoc.colombes@gmail.com

Consulat Général Dijon : cgrm.dijon@maec.gov.ma

Consulat Général Lille : consumalille@maec.gov.ma

Consulat Général Marseille : cons.mars@wanadoo.fr

Consulat Général Montpellier : consumamontp@wanadoo.fr

Consulat Général Orléans : consulatoreans@maec.gov.ma

Consulat Général Orly : cgm.orly@maec.gov.ma

Consulat Général Pontoise : cgm.pontoise@maec.gov.ma

Consulat Général Rennes : consumarenne@wanadoo.fr

Consulat Général Strasbourg : consumastras@noos.fr

Consulat Général Toulouse : consulatgeneralatoulouse@gmail.com

Consulat Général Lyon : consulatmaroclyon@maec.gov.ma